

Attestation de parution

Dossier n°2393603
Référence client : Philippe JONDEAU

Le 17/10/2024

MAIRIE DE RUY MONTCEAU

Support de publication

Journal	mesinfos.fr/lessor38
Date de publication	17/10/2024
Département	38 - Isère

Texte de l'annonce

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU
MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 14 octobre 2024, le conseil municipal de la commune de RUY-MONTCEAU a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le projet vise à faire évoluer :

- les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) avec des compléments apportés aux dispositions générales et une programmation de logements adaptés plus importants dans les secteurs d'OAP n° 1, 5, 6 et 7,
- les documents graphiques du règlement avec l'ajustement des servitudes de mixité sociale notamment,
- le règlement écrit avec des mises à jour en particulier.

Le dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU, accompagné des avis émis par la MRAe et les personnes publiques associées, seront mis à disposition du public du lundi 28 octobre 2024 à 9h00 au jeudi 28 novembre 2024 à 12h30 :

- à l'Hôtel de Ville de RUY-MONTCEAU, 495 Rue de la Salière, 38300 RUY-MONTCEAU, aux jours et heures habituels d'ouverture au public incluant les rendez-vous l'après midi,

- sur l'internet de la Ville de RUY-MONTCEAU : <https://www.ruy-montceau.fr/>.

Les observations du public peuvent être formulées par écrit :

- sur le registre papier ouvert à l'Hôtel de Ville de RUY-MONTCEAU,
- sur feuille libre déposée ou adressée à l'Hôtel de Ville de RUY-MONTCEAU ; celles-ci seront insérées dans le registre papier de la mairie et donc rendues publiques.

Elles seront enregistrées et conservées en mairie.

Un exemplaire de cette délibération est affiché en Mairie.

legal2digital

GIE - RCS 878 867 298
PARIS - LYON - MARSEILLE